

N°76 Novembre 2018

Le JOURNAL



"La qualité de l'eau c'est l'affaire de tous"

**EN
BREF**



DIRECTIVES NITRATES : LE 6^{ème} PROGRAMME D'ACTION RÉGIONAL EST ENTRÉ EN VIGUEUR

Suite à la fusion entre Auvergne et Rhône-Alpes, les règles applicables en zones vulnérables ont été harmonisées.

Les nouvelles dispositions actées par l'arrêté préfectoral régional du 19 juillet dernier sont en vigueur depuis le 1^{er} septembre. Les évolutions concernent principalement les conditions d'implantation, destruction et épandage sur les couverts végétaux d'interculture, le fractionnement des apports d'engrais azotés, les restrictions spécifiques sur les Zones d'Actions Renforcées (ZAR). En plus de la ZAR de Tignieu-Jameyzieu (*captage de Chozelle*), 2 nouvelles ZAR ont été instaurées, autour des sources du plateau de Louze à St Maurice l'Exil et de la source Perrier à St Hilaire du Rosier. Le référentiel régional de calcul de la fertilisation azotée a également été revu.

Détail des mesures sur le site de la DRAAF : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Mise-en-place-du-5eme-programme-d>

Contact : Elisabeth Jaquet
06 98 02 06 28



UN TOUR DE PRAIRIE SOUS LE SOLEIL DE MAI

Dans les exploitations d'élevage, les prairies sont au cœur du système d'exploitation. Leur présence dans les périmètres de captages contribue à l'amélioration de la qualité des eaux

Forts de ce constat, les programmes Terre&Eau et Bio&Eau, animés par la Chambre d'agriculture de l'Isère, ont organisé sur les captages de Doissin et de Sermérieu deux tours de prairies. L'optimisation des prairies et de leur gestion était le fil conducteur de cet événement.

Une vingtaine d'agriculteurs ont ainsi assisté à ces événements durant lesquels 6 prairies ont fait l'objet d'un diagnostic par Jean-Pierre Manteaux, conseiller spécialisé bovins lait et prairies et Robinson Stieven, conseiller agro-environnement. Les échanges ont essentiellement porté sur les pratiques de fertilisation, l'adaptation des espèces au contexte local et les modes de production.

Contact : Amandine Roux
06 83 17 80 89

LE DOSSIER

27 ANS D' ACTIONS
SUR LES CAPTAGES :
LES AGRICULTEURS
TÉMOIGNENT

VOTRE AGENDA

> **PRODUIRE ET
TRANSFORMER DU
LAIT BIO**
le 14 novembre
Ferme de Blagneux,
CHEVRIERES

> **VISITE PLATEFORME
ESSAIS COUVERTS
VÉGÉTAUX BIO**
le 22 novembre
EARL de la Prairie,
VOUREY

> **COPIL DÉPARTEM.
TERRE & EAU**
le 3 décembre
Bièvre Isère Communauté,
ST ETIENNE DE ST GEOIRS

LE DOSSIER

27 ANS D' ACTIONS SUR LES CAPTAGES : LES AGRICULTEURS TÉMOIGNENT

Depuis les années 90, les agriculteurs en zone de captage ont modifié leurs pratiques afin de préserver la qualité de l'eau, au travers des opérations Pil'azote aujourd'hui Terre & Eau, appuyés par la Chambre d'Agriculture.

HISTORIQUE DU PROGRAMME : DE PIL'AZOTE À TERRE & EAU

HISTORIQUE LA DIRECTIVE NITRATE

1992

· Pil'azote Morestel + Sud Grésivaudan

1995

· Pil'azote Bièvre -Liers-Valloire

1997

· Pil'azote 4 vallées
· Charte "agriculture et protection des eaux"

2003

· Pil'azote "Morestel" devient Pil'azote Bourbre
· Les actions Pil'azote sont élargies aux produits phytosanitaires

2008

· Pil'azote devient Terre & Eau

1991

· Programme régional nitrates : essais CIPAN

1991 : entrée en vigueur

1997 : 1^{er} programme

2001 : 2^{ème} programme

2004 : 3^{ème} programme

2009 : 4^{ème} programme

2014 : 5^{ème} programme

2018 : 6^{ème} programme

2017

· Les actions Terre & Eau sont réorientées vers des actions techniques et agronomiques

Contact : Audrey Tabone 06 89 95 35 56

La Ferme des Platanes

> sur le captage du Siran à St-Jean-de-Bournay

Quelles sont les premières actions que vous avez mises en œuvre sur les captages ?

► En 2006 avec les CAD (Contrats d'Agriculture Durable), nous avons remplacé les maïs irrigués sur les parcelles autour du captage du Siran par de la luzerne, ce qui a permis de réduire l'utilisation d'intrants sur ces parcelles.

Quelles actions avez-vous mises en œuvre par la suite et quels sont désormais vos projets ?

► Pour limiter les impacts sur l'eau nous avons décidé d'essayer le désherbinage pour gérer les adventices. Cela consiste à désherber chimiquement uniquement sur le rang de maïs et à désherber mécaniquement l'inter-rang par binage.

La dose d'herbicide utilisée à l'hectare est ainsi très faible pour un résultat très satisfaisant. La limite était que, ne possédant pas nous-même le matériel, il était difficile d'intervenir au stade optimal ou de désherber une grande surface de cette façon. C'est pourquoi nous avons prévu de nous équiper d'un kit de pulvérisation à adapter sur notre bineuse, en partie financé par les aides PCAE. Cette année nous avons aussi testé le semis de couverts dans le maïs au binage, avec l'accompagnement de Terre & Eau. Les objectifs étaient multiples : production de fourrage, amélioration de la structure du sol, piégeage de l'azote après récolte du maïs... Les résultats sont intéressants et nous comptons continuer l'an prochain.



Quel bilan tirez-vous de ce travail entrepris pour la protection des captages ?

► Le fait d'avoir des parcelles proches du captage nous a amenés à tester des choses que l'on n'aurait probablement pas testées autrement, comme le désherbinage. C'est aussi intéressant d'avoir un accompagnement pour mettre en place, suivre et analyser les résultats des essais, car on n'a pas forcément toujours le temps de le faire seul.



GAEC des Terres Froides

> sur le captage de St Romain à Biol

Depuis combien d'années œuvrez-vous à l'amélioration de la qualité de l'eau du captage ?

► Dès les années 90, nous nous sommes lancés dans les CTE. Nous avons par la suite intégré le programme d'action Pil'azote puis Terre & Eau.

De quelle manière avez-vous décliné ces actions au sein de votre exploitation ?

► Nous avons dans un premier temps commencé par réduire nos intrants azotés, limité l'utilisation de l'atrazine et restreint l'élagage de nos haies.

Nous nous sommes engagés par la suite en 2015 en MAEC réduction phyto, mesure qui n'a pas provoqué de gros changement, notre IFT étant déjà bas. Nous travaillons, en effet, depuis des années nos programmes de traitements, avec l'équipe Terre & Eau et le groupe Dephy, animés par la Chambre d'agriculture.

Depuis sa récente installation, Steven a implanté avec l'animatrice Terre & Eau une plateforme de CIPAN.

De plus, il souhaitait tester le désherbage mécanique de ses maïs. L'animatrice a trouvé une bineuse à louer, nous a aidé à la régler et il l'a essayé la première fois au binage de ses maïs et l'implantation de couverts sous ces derniers. Cet essai s'avérant concluant, il souhaite avec des agriculteurs du captage investir dans ce type de matériel.

Quelles évolutions le programme Terre & Eau a-t-il facilité ?

► Nous tendons depuis des années vers une agriculture raisonnée, avec une réduction et une modulation des doses de phytosanitaires.

Serge ne traite ainsi plus son triticales. Steven quant à lui a testé cette année, avec grand succès, le non-labour sur une parcelle de maïs.

Le programme Terre & Eau nous a permis de tester de nouvelles pistes de travail, des essais sans appréhension et continue de nous accompagner dans cette voie.

Grâce au travail de la Chambre d'agriculture, mon regard sur l'impact environnemental des phytosanitaires a changé. Je suis désormais plus impliqué dans la préservation de la qualité de l'eau, des abeilles et de ma santé.

Quels sont vos projets pour les années à venir ?

► Je souhaite augmenter mes surfaces en herbe et réduire au maximum mes traitements phytosanitaires.

EARL de Colat

> sur le captage du Golley à Agnin

Quelles ont été les premières actions que vous avez mis en oeuvre sur le captage ?

► En 1992, j'ai commencé à implanter des couverts avec le soutien financier du département et l'appui technique de la CA38. Cette action a duré 5 ans. Puis en 1998, j'ai mis en place des essais pour réduire la fertilisation azotée du maïs. J'ai poursuivi ce travail dans le cadre des mesures agri-environnementales (CTE, CAD, MAE).

Quelles conséquences ces actions ont-elles eu sur votre exploitation ?

► Les essais sur la fertilisation m'ont permis de trouver la dose d'azote optimale pour mes parcelles. Cela m'a permis d'économiser 60 UN/ha sans perte de rendement sur mes maïs. Le travail sur les couverts végétaux a aussi contribué à cette évolution. J'ai investi dans un déchaumeur équipé d'un semoir pour réussir l'implantation et tester différents mélanges. Les couverts sont pratiquement devenus une culture sur mon exploitation.

Que vous a apporté le programme Terre & Eau durant ces dernières années ?

► Les essais et les journées techniques permettent de tirer des enseignements. On est aussi rassuré de voir que ce qui ne marche pas toujours chez soi peut fonctionner chez d'autres. On a aussi recréé des échanges entre agriculteurs, depuis l'an dernier on a un groupe de travail sur l'arboriculture animé par Marion Bouilloux (CA26).

Un point marquant que vous aimeriez partager ?

► L'implantation des couverts m'a poussé à me poser des questions sur le travail du sol et à tester le non labour. C'est un pas difficile à franchir et il faut accepter de se remettre en question quand ça ne marche pas. Aujourd'hui, je m'intéresse au strip till.



LE POINT SUR...

LES RELIQUATS SORTIE D'HIVER (RSH)

Le reliquat d'azote sortie hiver ou RSH correspond à la fraction d'azote minéral présente dans le sol (*sous la forme nitrate NO_3^- et ammoniacale NH_4^+*) et disponible pour la plante en sortie d'hiver. Il peut être très variable d'une année à l'autre en fonction de plusieurs facteurs :

- **le reliquat azoté laissé par la culture précédente**
- **la minéralisation à l'automne** (*fonction de la météo, températures et humidité*)
- **l'absorption d'azote par la culture en place à l'automne**
- **le lessivage hivernal** (*fonction de la pluviométrie*)

Mesurer ce reliquat permet d'adapter sa fertilisation aux conditions de l'année :

- en cas de **reliquat élevé, réduire son apport azoté** de sortie d'hiver permet **des économies** sur les charges de fertilisation, sans pénaliser la culture tout en **limitant les fuites de nitrates**
- en cas de reliquat très faible, la fertilisation pourra être légèrement augmentée

Il existe certains contextes où la mesure du RSH est particulièrement intéressante :

- sur une parcelle où il y a eu un **accident de culture (rendement très décevant)** la campagne précédente : la quantité d'azote laissée au sol après récolte était probablement importante
- après un **automne et hiver doux et peu pluvieux** : ces conditions favorisent la minéralisation et réduisent le lessivage d'azote
- sur céréales à paille pour bien piloter son premier apport de fertilisation.

Pour être pertinente, la mesure du reliquat doit se réaliser en sortie d'hiver, avant la reprise de la minéralisation et de la croissance de la culture, et bien sûr avant toute fertilisation.

En zone vulnérable, **le RSH est une des analyses qui peut être faite parmi les analyses de sol obligatoires**. Cette année la sécheresse a parfois pénalisé les rendements de façon importante, notamment en culture de printemps. Les reliquats post-récolte sont probablement élevés sur ces parcelles, d'autant que les faibles pluies de début d'automne ne sont pas favorables au lessivage.

Contact : Ophélie Boulanger
06 74 94 75 93



QUESTIONS RÉPONSES

L'ACTION CIPAN DE BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Interview de Sylvain GRANGER, Animateur captages à Bièvre Isère Communauté

Présentez-nous l'action CIPAN financée par Bièvre Isère Communauté en quelques mots ?

Depuis maintenant 4 ans, Bièvre Isère Communauté souhaite mettre à disposition des agriculteurs des semences de « Cultures Intermédiaires Piège A Nitrate » et une série d'analyses pédagogiques. L'objectif est de prouver l'efficacité des CIPAN, tant sur le plan de la protection de la qualité de l'eau que sur le plan agronomique (*couverture de la rotation, structure du sol, piégeage et restitution de l'azote*) et la performance économique des exploitations.

Cette action est conduite comme des essais agronomiques à grande échelle qui associent la Chambre d'Agriculture et l'ensemble des prescripteurs du territoire. Depuis 2015, cette action a déjà séduit une trentaine d'agriculteurs sur plus de 120 ha.

Pourquoi Bièvre Isère Communauté finance-t-elle cette action ?

Bièvre Isère Communauté est gestionnaire de huit captages d'eau potable identifiés comme « prioritaires » par l'Etat, avec souvent une problématique de pollution par les nitrates. Cette classification nécessite la mise en place d'actions volontaires. Pour favoriser ce volontariat, il est important d'aider financièrement certaines actions, tout en ayant comme objectif de montrer qu'investir dans ces couverts peut permettre de tirer des bénéfices agronomiques non négligeables, même sans aide financière.

Contact : Chloé Baranowski
06 98 79 74 66